

Mon enfant a été vacciné par le BCG

Octobre 2007



Marion a 3 mois et, comme beaucoup de ses petits amis, elle a été vaccinée par le BCG. Un mois plus tard, elle a une petite zone dure au toucher autour de l'endroit où a été faite la piqûre. Un ganglion est aussi apparu sous son bras, mais tout cela ne semble pas la gêner.

Agence française
de sécurité sanitaire
des produits de santé

afssaps 

La vaccination par le BCG permet d'éviter les formes graves de la tuberculose chez l'enfant (méningite et septicémie). Elle n'est plus obligatoire, mais reste très fortement recommandée dans certaines circonstances ; en particulier, dans les régions où le risque de tuberculose est encore important.*

les 7 règles d'or

Après une vaccination par le BCG, il est tout à fait normal que la zone autour de l'endroit où a été faite la piqûre soit un peu dure au toucher. Parfois, une ulcération et un petit écoulement de liquide surviennent au bout de quelques semaines. Un ganglion peut aussi apparaître sous le bras vacciné. En général, toutes ces réactions disparaissent, au plus tard en quelques mois, en ne laissant qu'une discrète cicatrice. Voici, cependant, quelques règles simples que vous devez respecter lorsque que votre enfant vient d'être vacciné par le BCG.

Vacciner contre la tuberculose...

Pourquoi ?

La tuberculose est une maladie provoquée par une bactérie, appelée bacille de Koch (ou BK). Elle peut toucher tous les organes, mais la tuberculose pulmonaire est de loin la plus fréquente.

C'est une maladie très contagieuse qui se transmet par voie aérienne (gouttelettes de salive).

Comment ?

Le vaccin a été mis au point par Calmette et Guérin (BCG = bacille de Calmette et Guérin).

Il est injecté dans la partie superficielle de la peau, en la décollant légèrement (voie intradermique).

RÈGLE N°1



- ◆ Laissez le bras vacciné à découvert le plus souvent possible, pour faciliter la cicatrisation

RÈGLE N°2



- ◆ Mettez des vêtements qui ne serrent pas l'endroit où a été faite la piqûre

RÈGLE N°3



- ◆ S'il s'écoule un peu de liquide à l'endroit où a été faite la piqûre, appliquez simplement une compresse sèche et stérile

- ◆ **N'APPLIQUEZ AUCUNE POMMADE, NI TALC, NI AUCUN AUTRE PRODUIT,** à l'endroit où a été faite la piqûre ou sur le ganglion

RÈGLE N°4



RÈGLE N°5



- ◆ Ne donnez aucun antibiotique

RÈGLE N°6



- ◆ Le bain et la douche sont autorisés dès le jour de la vaccination. En revanche, évitez les baignades en piscine ou à la mer s'il s'écoule un peu de liquide à l'endroit où a été faite la piqûre

RÈGLE N°7



- ◆ Consultez votre médecin si :
 - la zone dure au toucher (apparue autour de l'endroit où a été faite la piqûre) mesure plus de 3 cm
 - votre enfant est gêné dans ses mouvements
 - le ganglion, qui est apparu sous le bras, est visible à l'œil nu et ramolli (suppuration)